



Le 21 janvier 2022

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande relative à la rectification de la norme de fiabilité PRC-004-6 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4182-2021 – Notre dossier : R062654**

---

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2022-002, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète de la norme de fiabilité PRC-004-6 et son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-3, documents 1 et 2**.

Le Coordonnateur comprend que la Régie rendra une décision de conformité relativement à ce dépôt.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl

p. j.